

Lettre d'information du réseau

- décembre 2015 -

Fédération

*Prochaines rencontres inter-associatives de la FRAAP
Situations dans les régions
Projet de Loi Création
Congé maternité de la coordinatrice de la FRAAP*

Réglementation

L'invisibilité statistique des associations d'artistes plasticiens

Adhérents

Nouveaux membres de la FRAAP

Agenda

Evènements à venir

Publications web

À lire, à écouter et à voir

« Dire – Agir - Partager » Rencontres inter-associatives 2016 de la FRAAP à Limoges

Les prochaines rencontres nationales inter-associatives de la FRAAP auront lieu les 19, 20 et 21 mai 2016 prochains à Limoges. Elles sont co-organisées avec l'association Lac&S / La Vitrine.

Pour cette année, afin de porter témoignage, ou d'interpeller sur la situation de votre association, nous vous invitons à nous faire parvenir avant le 15 février 2016 prochain un enregistrement vidéo de deux minutes en format .avi

L'ensemble des prises de parole sera monté et diffusé en continu lors des prochaines rencontres de la FRAAP à Limoges.

Une sélection de 30 minutes de ce documentaire sera diffusée dans l'amphithéâtre pour l'ouverture des rencontres.

Ces vidéos n'ont pour objectif que d'être diffusées dans le cadre de ces rencontres 2016. Aucune diffusion publique n'est prévue.

À vous de choisir le ton et le mode de témoignage ou d'interpellation qui vous convient le mieux pour cette vidéo.

Attention, il ne s'agit pas de faire le portrait de votre association ni d'un temps d'information ou de communication sur les actions menées mais bien d'un témoignage à partager et à mettre en perspective dans le cadre de ces rencontres.

Voici quelques pistes qui peuvent soutenir votre prise de parole :

- un bilan positif/négatif de la situation de votre association dans son contexte régional et local ?
- capacités/incapacités de votre association et ses raisons ?
- les vertus et limites de la vie associative sur le terrain de l'art contemporain ?
- réseau et maillage du territoire : un engagement au service de qui ?
- comment (et pourquoi) concilier pratique artistique et responsabilité associative ?
- un cri de désespoir ?
- une envie de parler d'autre chose ?

Vous pouvez nous envoyer sur coordination@fraap.org soit une vidéo de 2 minutes, soit une image fixe et 2 minutes d'enregistrement audio. À vous d'en inventer la forme.

Si les vidéos sont trop lourdes pour un envoi mail, nous vous informerons dès janvier de l'adresse de la plateforme où les mettre en ligne.

N'oubliez pas de signaler au début de votre prise de parole, le nom de votre association et son lieu d'implantation.

Situations dans les régions

Présentation de temps de mobilisation ou d'outils de concertation, à l'initiative des acteurs ou des institutions, ponctuels ou pérennes. Cette liste est à compléter, elle ne prétend pas à l'exhaustivité pour le moment alors n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou compléments d'information (Camille : information@fraap.org)

Actions pérennes :

> Nord-Pas-de-Calais-Picardie : le Collectif Régional Arts et Culture a édité un livre blanc en septembre 2015 en matière de politique

culturelle régionale

> Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne : Actions portées par le Collectif du 20 janvier

[Présentation et synthèse d'une rencontre](#)

> Bretagne :

Le Conseil culturel Bretagne, créé en 2010, est une assemblée consultative attachée au Conseil régional de Bretagne

[Rôle et fonctionnement](#)

Remarques : les avis formulés par cette instance portent majoritairement sur les pratiques amateurs, tandis que la place de l'art contemporain dans la politique régionale ne semble pas être abordée.

La première convention de délégation de compétences Culture de l'État a été signée avec la région Bretagne et sera effective à partir du 1er janvier 2016 uniquement dans les domaines du livre, du cinéma et audiovisuel, et du patrimoine. Elle sera suivie de la création d'un Conseil des Collectivités pour la Culture en Bretagne ([présentation du 3CB](#))

Remarques : Quelles conséquences pour les acteurs associatifs, de cette simplification administrative et de l'instauration d'un guichet unique pour les demandes de subvention ?

> Pays de la Loire : Conférence Régionale Consultative de la Culture, créée en 2009

[Texte d'orientations partagées pour le développement culturel en région et Observation Participative et Partagées des arts visuels en Pays de la Loire](#)

> Aquitaine-Limousin-Poitou Charente : [charte État-Région pour le développement des arts plastiques en Limousin](#)

Remarques : Cette charte est la seule actuellement au plan national portant exclusivement sur le secteur des arts plastiques

Actions ponctuelles :

> Auvergne-Rhône Alpes : Etats généraux de la culture de Clermont-Ferrand, de mai à décembre 2015

[Synthèse réalisée par l'Observatoire des Politiques Culturelles](#)

Remarques : volonté politique très tournée vers l'évènementiel à gros budget, pour un rayonnement de la ville à l'international (candidature de la ville pour être capitale de la culture en 20...)

> Bretagne :

États généraux de la culture de la métropole rennaise, à l'initiative de la ville de Rennes, d'avril à novembre 2015

[Synthèse](#)

Projet de Loi Création

La FRAAP a été auditionnée le 3 décembre dernier par la commission culture du Sénat, pour le projet de loi sur la liberté de création, l'architecture et le patrimoine. Une fois de plus, la FRAAP a insisté sur le fait qu'il est inacceptable que le secteur des arts visuels soit quasiment totalement absent de cette loi, alors même que l'ensemble des organisations professionnelles du secteur n'a de cesse de rappeler le besoin urgent d'outils de structuration professionnelle pour les artistes, leurs diffuseurs et les intermédiaires du champ de l'art contemporain.

Nous avons rappelé que les organisations professionnelles de diffuseurs et les organisations professionnelles représentant les auteurs, unies, attendent, suite à l'annonce de Fleur Pellerin, la création d'un Conseil national des professions des arts visuels qui est un besoin urgent.

Enfin, et notamment, nous avons présenté à nouveau le rôle fondamental des associations d'artistes plasticiens et des lieux intermédiaires et indépendants sur les territoires.

Congé maternité de la coordinatrice de la FRAAP

Julie Desmidt, coordinatrice de la FRAAP, sera en congé maternité de janvier à juin 2016. Elle sera remplacée par Léa Cotart-Blanco que vous devez sûrement connaître ou avoir croisé puisqu'elle officiait jusqu'alors comme administratrice de l'association RDV à Nantes. Pour contacter Léa, les coordonnées restent celles de la coordination de la fraap : 06 51 64 79 77 / 09 84 44 26 98 ou coordination@fraap.org

Règlementation

L'invisibilité statistique des associations d'artistes plasticiens

Plusieurs études ont été publiées récemment sur les revenus des professionnels du secteur culturel mettant en évidence la fragilité économique du secteur des arts visuels et du secteur associatif (notamment : Viviane TCHERNONOG, Le paysage associatif français, Dalloz, 2013 / Valérie DEROIN, [Emploi, bénévolat et financement des associations culturelles](#), DEPS, 2014 / Marie GOUYON, [Revenus d'activité et niveaux de vie des professionnels de la culture](#), DEPS, 2015), avec comme traits communs la présence de « poids-lourds » (en termes d'effectifs et/ou de revenus) ne permettant pas de rendre visibles les caractéristiques du secteur associatif des arts visuels de manière plus fine.

Ces études sont caractéristiques de la difficulté à trouver des informations fiables sur notre secteur car la collecte d'information se heurte immédiatement à la question suivante : une association d'artistes plasticiens est-elle, d'un point de vue statistique, une réunion d'artistes plasticiens oeuvrant dans le champ de la création visuelle ou bien une association non pas définie par son activité mais par son statut ?

[Lire la suite sur notre site](#)

Adhérents

La FRAAP est heureuse d'accueillir de nouvelles associations membres. Ce mois-ci :

COOP (Biarritz)

L'association **COOP** est créée en 2013 pour la promotion de l'art contemporain au Pays-Basque.

Le travail de **COOP** pour la valorisation de l'art contemporain consiste à présenter le travail des artistes émergents diplômés des écoles des beaux-arts, à confronter leur travail aux oeuvres d'artistes reconnus internationalement, à les accompagner dans la production ; montrer le versant contemporain et les nouvelles dynamiques artistiques inhérentes au développement de ce territoire.

[Lien vers le site de COOP](#)

Atelier Ni (Marseille)

L'Atelier Ni est une structure d'accompagnement à la production exécutive d'œuvres d'art et de créations en volume (design produit et design d'espace).

Soucieux de replacer l'artiste et le créateur au centre de la réalisation, et d'envisager ce moment comme une collaboration complémentaire, l'Atelier Ni propose de l'accueillir au sein de l'atelier en lui permettant d'avoir un rôle actif dans l'élaboration et la fabrication de son projet.

Dans ce cadre, l'Atelier Ni propose :

- La résidence de production : pour l'élaboration et/ou la réalisation d'un projet.
- La résidence de recherche : pour s'accorder un temps d'expérimentation.
- La résidence permanente : pour avoir une place dans l'atelier avec son matériel et partager la vie de l'Atelier Ni pendant plusieurs mois.
- Le conseil : pour répondre aux questions techniques et pratiques de fabrication. Cet accueil s'adresse aux artistes, designers et créateurs de tous horizons, ainsi qu'aux structures proposant des résidences.
- Cette diversité induit des tarifs adaptés qui distinguent les projets financés, portés par des structures ou des financeurs, et les projets dit « autofinancés » portés par des artistes en personne, investissant leurs propres moyens financiers dans leurs projets.

[Lien vers le site de l'atelier Ni](#)

Hypergonar (Avignon)

Hypergonar est une association artistique créée par des étudiants et anciens étudiants de l'École Supérieure d'Art d'Avignon.

L'association est ouverte à tous. Hypergonar a pour but d'organiser des expositions ou des événements d'art contemporain sur la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et ailleurs.

Les adhérents ont plusieurs cartes en main : ils peuvent autant être artistes exposants que commissaires d'exposition ou médiateurs. Hypergonar accorde une place toute particulière à l'édition qui se développe tout au long des événements.

Hypergonar se donne également pour objectif d'organiser des rencontres avec des artistes et autres professionnels de l'art.

[Lien vers le site de Hypergonar](#)

Agenda

Réunion plénière du Collectif des Associations Citoyennes, Paris, 16 janvier 2016

Samedi 16 janvier, de 9h30 à 17h, réunion plénière « Penser l'avenir, agir ensemble » à la FPH (38 rue Saint-Sabin, 75011 Paris).

[Lien vers la présentation complète de la journée](#)

Publications web

À lire :

Nonna Mayer « Le mythe de la dédiablement du FN », La Vie des Idées, 4 décembre 2015

[Article en ligne](#)

Et un article de Jean Gadrey reprenant les arguments de Nonna Mayer :

« Je persiste : faire barrage au FN, seul parti raciste ! »

[Article en ligne](#)

Article de Libération « Elu aux régionales, votre parlementaire est-il un cumulard ? », contenant une base de données des 42 parlementaires cumulant les mandats

[Article en ligne](#)

À écouter :

Bernard Stiegler « La société est dominée par la folie ordinaire et la perte de nos capacités noétiques », France culture, 23 décembre 2015

[Lien vers l'émission](#)